



Neuchâtel, date du timbre postal

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

Vous êtes convoqué(e) à l'assemblée générale annuelle qui se déroulera

**le vendredi 22 juin 2018 à 18.00 heures au café restaurant Le Chalet
situé à Cortaillod**

L'ordre du jour est le suivant:

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 19 mai 2017 aux Geneveys-sur-Coffrane
2. Rapport du comité sur l'exercice écoulé
3. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes, budget 2019
4. Discussion et adoption des rapports
5. Cotisations
6. Nomination du comité et des vérificateurs des comptes
7. Nomination du président
8. Proclamation des jubilaires
9. Propositions
10. Divers

Les propositions et questions doivent être, si possible, adressées préalablement au comité afin que ce dernier soit en mesure de renseigner les participants lors de l'assemblée.

L'assemblée sera suivie d'un apéritif. Le repas aura lieu sur place aux environs de 19.45 heures.

Menu 1

Mousse de bondelle fumée
Rôti de porc Neuchâtelois
Gratin dauphinois
Farandoles de légumes
Soufflé glacé à la berudge d'Auvernier

Café

Menu 2

Salade verte
Filets de perche meunière
Pommes nature

Soufflé glacé à la fée verte

Café

Après participation de la Société, le prix du repas est ramené à **Fr. 25.-** par personne (**1 bouteille de vin rouge et d'eau offertes pour 4 personnes**).

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux, nous vous présentons, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, nos meilleures salutations.

au nom du comité
la secrétaire
M. Riera

----- ✂ ----- découper ici ----- ✂ -----

**BULLETIN D'INSCRIPTION AU REPAS QUI SUIVRA L'ASSEMBLÉE DU
22.06.2018**

Le (a) soussigné(e) participera au repas qui suivra l'assemblée générale

Nom: Prénom:

Date: Signature:

Ce bulletin est à retourner à: Société des Magistrats, Fonctionnaires et Employés de l'Etat, Case postale 3026, 2001 Neuchâtel **jusqu'au vendredi 15 juin (dernier délai)**.